

Image not found or type unknown



formation prélevée sur salaire

Par **MTP**, le **03/02/2009** à **22:50**

Lorsque j'ai intégré mon entreprise on m'a fait faire une semaine de formation sur un poste en cdi avec avance sur commissions et lors de ma démission on m'a facturé celle-ci de 500 Euros soit une paie de 800 Euros; est-ce normal et quel recours je avoir, merci